

FILIÈRE VOLAILLES ET OEUF BIO

Au niveau national et régional – Pays de la Loire
Édition 2025



Cette note fait suite à la rencontre des opérateurs économiques et autres acteurs de la filière volaille bio des Pays de la Loire le 24 septembre 2025. Cette rencontre avait pour objectif de partager une analyse commune du marché entre les opérateurs économiques et acteurs de la filière. Les questions réglementaires ont été abordées également ainsi que les travaux d'expérimentation. À la fin, un travail collaboratif a permis de lister les actions à mettre en place pour 2025 et 2026.

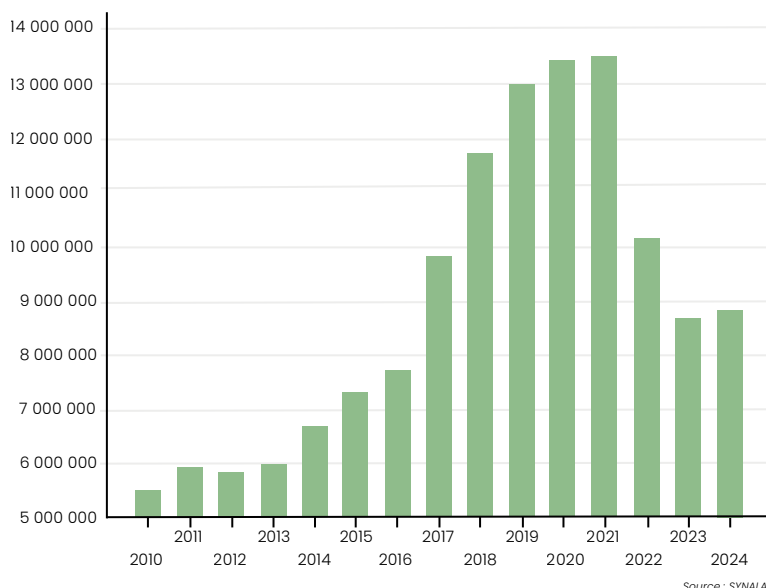
ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE VOLAILLES DE CHAIR BIO

DONNÉES NATIONALES – 2023/2024

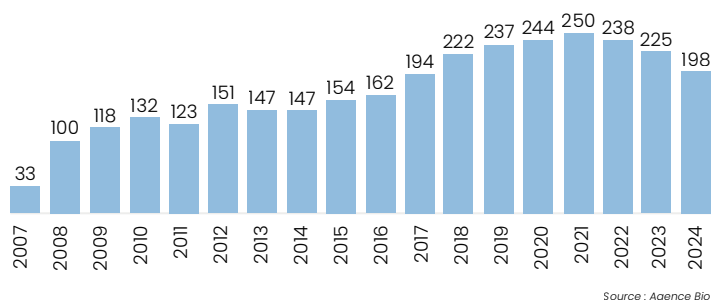
Une reprise lente de la production depuis l'année dernière qui semble se confirmer en 2025

Depuis le début de l'année 2025, les mises en place de poulets bio en filières organisées ont repris en comparaison à 2023 et 2024. La production a connu une forte diminution des mises en place en 2022 liée à la grippe aviaire, ce qui a entraîné de nombreux arrêts en 2023 (soit de production). En 2025, il y aura une érosion des élevages mais de façon moindre. Les éleveurs et les éleveuses en place ont la capacité d'augmenter leur volume si le marché reprend. On constate plutôt un maintien des petits élevages en poulet bio et une diminution des élevages à plus de 4800 poulets depuis 2021.

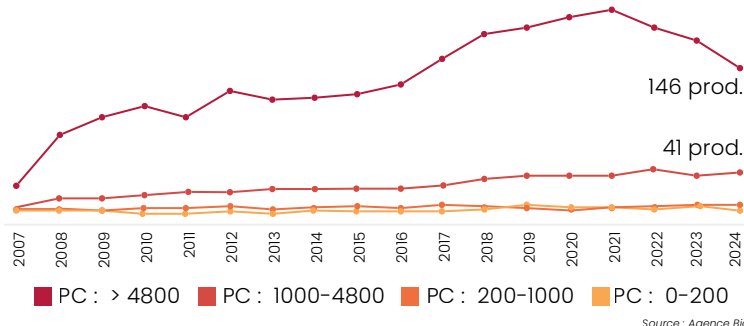
Évolution des mises en place de poulets bio en filières organisées



Évolution du nombre de fermes en France



Nombre de fermes par cheptel total ABC - hors ruches (têtes)

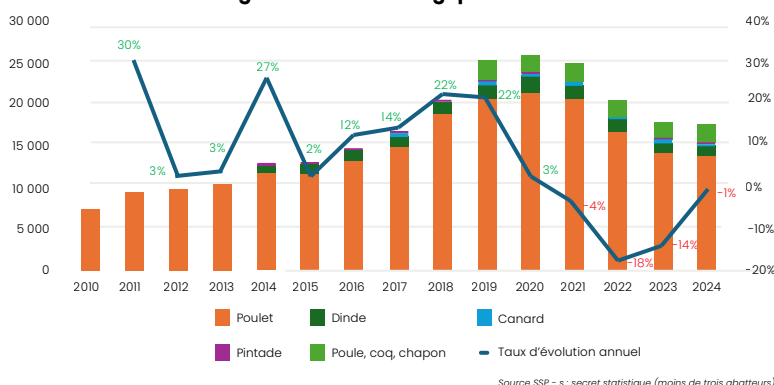


Un recul des volumes d'abattage depuis 2020, mais avec une stabilisation entre 2023 et 2024

Le poulet reste largement le produit leader de la filière volaille bio. Après un recul des abattages en 2020, les volumes se stabilisent entre 2023 et 2024.



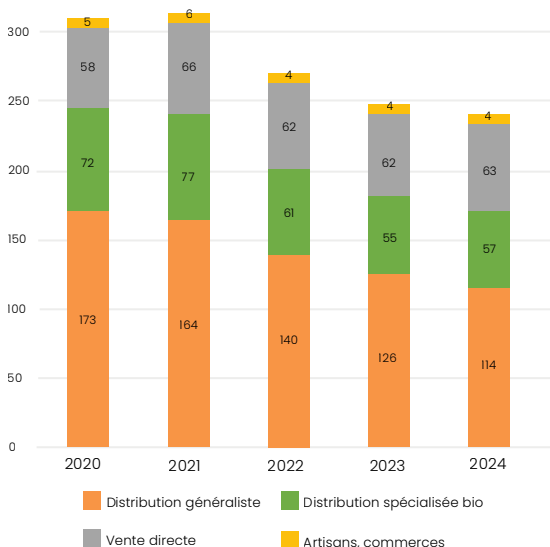
Les abattages de volailles biologiques de 2010 à 2024



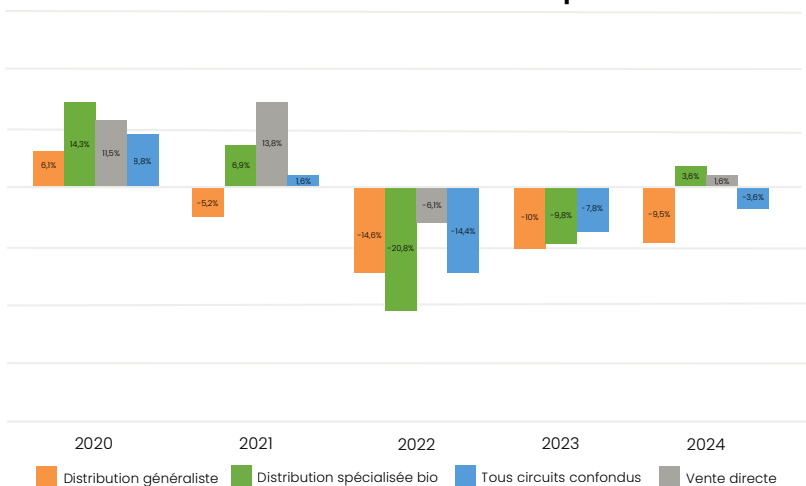
Ventes de volaille bio : recul continu pour la GMS, mais retour de la croissance dans les autres circuits

La distribution spécialisée et la vente directe tirent leur épingle du jeu : ces deux secteurs sont en progression en 2024 en comparaison à 2023. Le marché commence à redémarrer en GMS. Il y a un tout petit peu plus de remise en place dans les linéaires de volailles bio, mais il faut rester très prudent. Les volailles mineures (hors poulet) décrochent fortement en général. Le poulet est souvent la seule espèce présente en magasin.

Valeurs des ventes de volailles bio par circuits



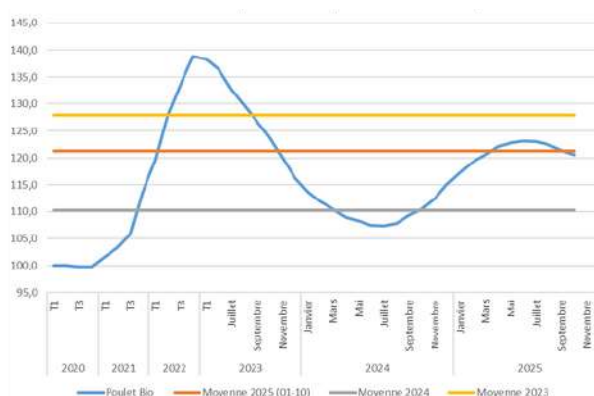
Évolution des ventes de volailles bio par circuits



Baisse des coûts des matières premières, avec une légère reprise

La filière de chair biologique connaît une baisse des matières premières. Ainsi, sur l'année 2024, l'indice Itavi pour le coût des matières premières dans l'aliment du poulet biologique a été en moyenne à 110,27, soit une baisse de -14 % par rapport à 2023. Cependant, l'indice aliments des poulets bio a tendance à réaugmenter ces derniers mois. On constate que l'indice du poulet bio suit l'évolution de l'indice du coût des matières premières, mais avec des écarts moins importants en 2025 vis à vis de 2023 (effet inflation).

Évolution de l'indice ITAVI « Coût des matières premières dans l'aliment des poulets bio » (Base 100 : T1 2020)



Les Pays de la Loire restent la première région productrice de volailles de chair bio en France

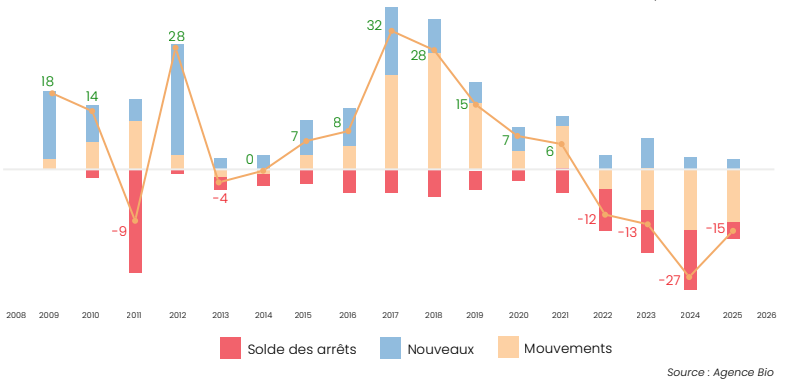
En 2024, la région comptabilisait environ 200 éleveurs pour 3,7 millions de volailles (dont 91 % de poulets). Le profil de la ferme ligérienne est le suivant.

L'exploitation moyenne



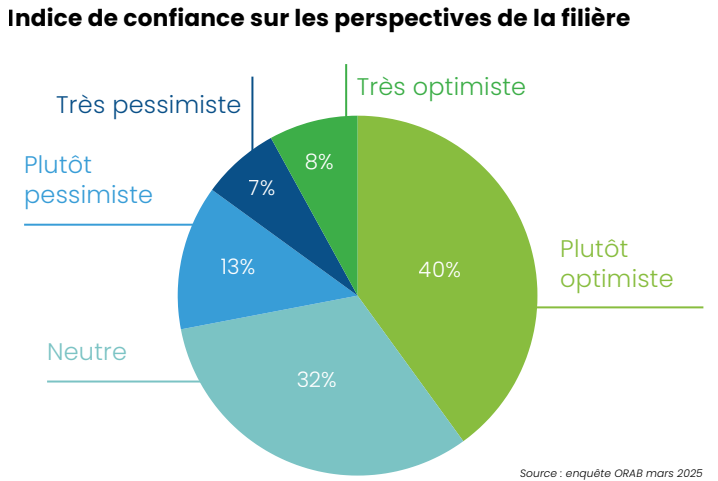
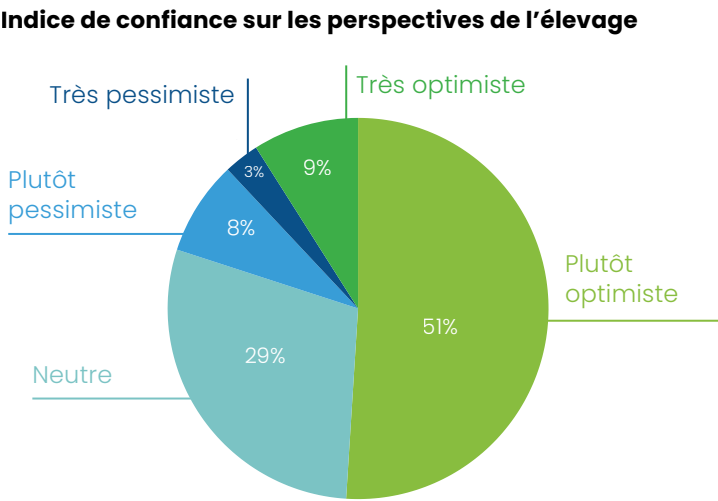
Un recul dû à la fois à des arrêts de fermes/certifications et à des arrêts d'ateliers sans arrêt de la ferme

En 2024, l'évolution du nombre de fermes s'est soldée par un bilan négatif de 15 fermes. Cette évolution est plus liée à des mouvements (changements de production).



L'indice de confiance des éleveurs et des éleveuses est plutôt bon

Lors de l'enquête ORAB (Observatoire Régionale de l'AB) menée en mars 2025, deux questions étaient posées sur les perspectives de leur élevage et de la filière. Les éleveurs et les éleveuses restent majoritairement confiants, mais 11% se déclarent pessimistes sur les perspectives de leur exploitation et 20% au niveau de la filière.



ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE ŒUFS BIO

DONNÉES NATIONALES – 2023/2024

Recul de la production nationale en œufs bio en 2024

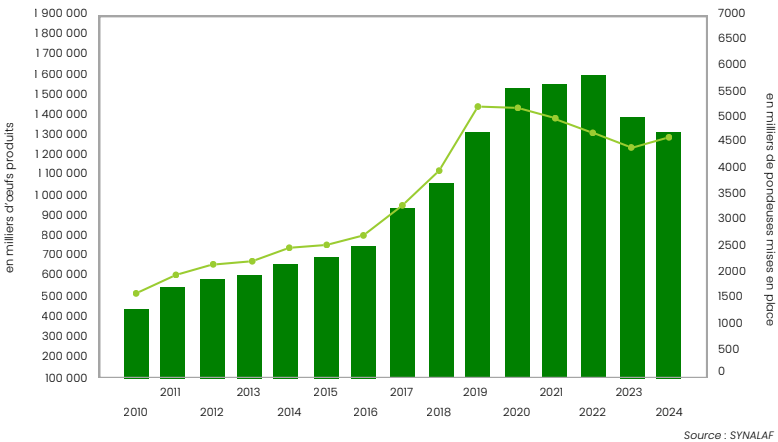
Après des années de nette progression, la production d'œufs biologiques connaît un recul important depuis 2023, en lien avec des problèmes techniques (sanitaires, aliments, poulettes). On constate un manque de motivation de la part des éleveurs et des éleveuses et le conventionnel tire son épingle du jeu (plein air). On constate une forte diminution de l'œuf en cage. La baisse du nombre d'œufs produits en 2024, malgré une hausse des effectifs, atteste de ces contre-performances techniques.

Une consommation qui repart

Selon les canaux de distribution, les dynamiques ont été différentes en 2024. Le réseau spécialisé bio et la vente directe ont connu une croissance. Les ovoproduits représentent une proportion des œufs bio en volume moins importante que pour les autres segments d'œufs, seulement 2 % du marché des ovoproduits (source : enquête Snipo 2024). L'œuf bio est un produit d'appel en bio, il représente 10,8 % des volumes toutes catégories confondues. C'est la protéine animale qui reste la plus accessible en bio. Les opérateurs économiques nous font remonter que la consommation d'œufs bio reprend en 2025. Les magasins surcommandent pour avoir un minimum de quantité, car il y a des ruptures d'approvisionnement.

Certains opérateurs recherchent des porteurs de projet en élevage de poules pondeuses pour répondre aux besoins du marché. Par contre, il va y avoir un temps de latence (il faut entre 12 et 24 mois entre le lancement du projet et son aboutissement). Se pose aussi la question de l'investissement dans les bâtiments (le coût des bâtiments a augmenté de 40 % en l'espace de 3 à 4 ans). Pour pallier à cette augmentation des coûts, il faut réfléchir à une contractualisation à long terme (en conventionnel 10 ans et plus), mais cela est plus difficile actuellement en bio.

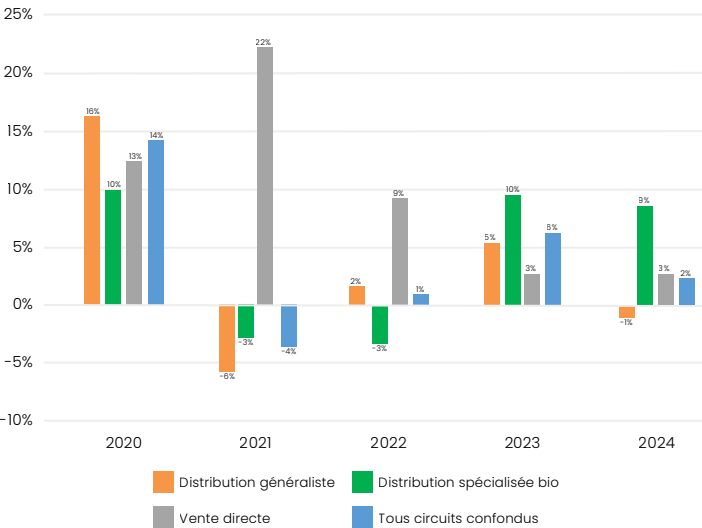
Évolution de la production d'œufs biologiques en filières organisées pour les participants de l'observatoire du Synalaf



Source : SYNALAF

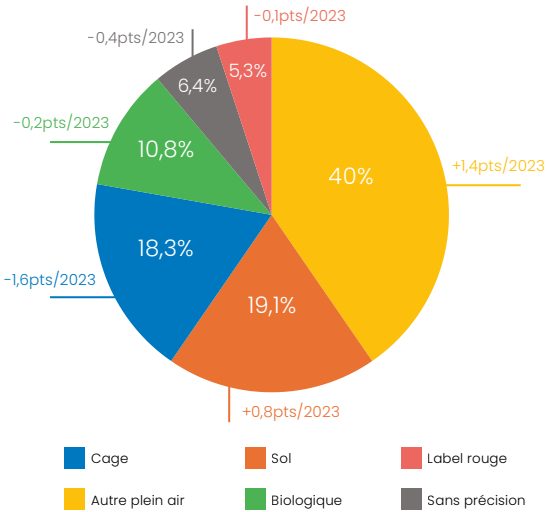
⚠ Changement partiel de périmètre entre 2016 et 2017 à la suite du regroupement d'opérateurs

Évolution des ventes en valeur d'œufs bio par circuits



Source : Agence Bio

Répartition des achats d'œufs en volume selon les catégories



Source : SYNALAF d'après Kantar 2024

La région des Pays de la Loire est la deuxième région productrice d'œufs bio

En 2024, la région avait 266 éleveurs et éleveuses de poules pondeuses et 18 élevages de poulettes. Cela correspond à 1.3 millions de poules pondeuses (données ORAB). Le profil des fermes ligériennes est le suivant.

L'exploitation moyenne



Pour 1,5 exploitant



1 300 m² de poulaillers



5 660 poules



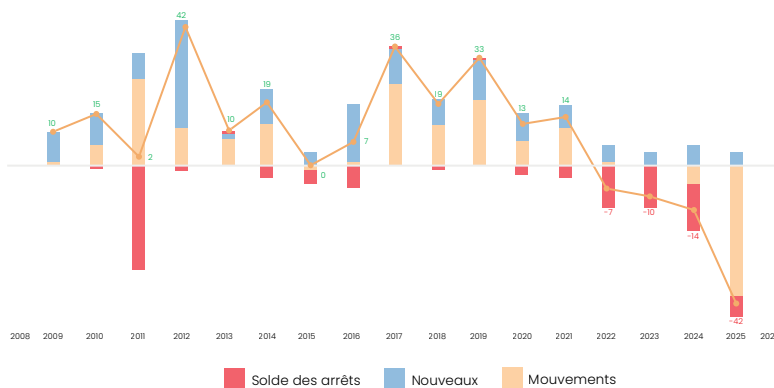
1,9 MILLION d'œufs produits par an

Source : enquête ORAB mars 2025

Un tiers des fermes sont spécialisées en poules pondeuses bio. La moitié des fermes produit plus de 95% des œufs, donc ce qui veut dire une forte représentation de petits élevages (en dessous de 2500 poules).

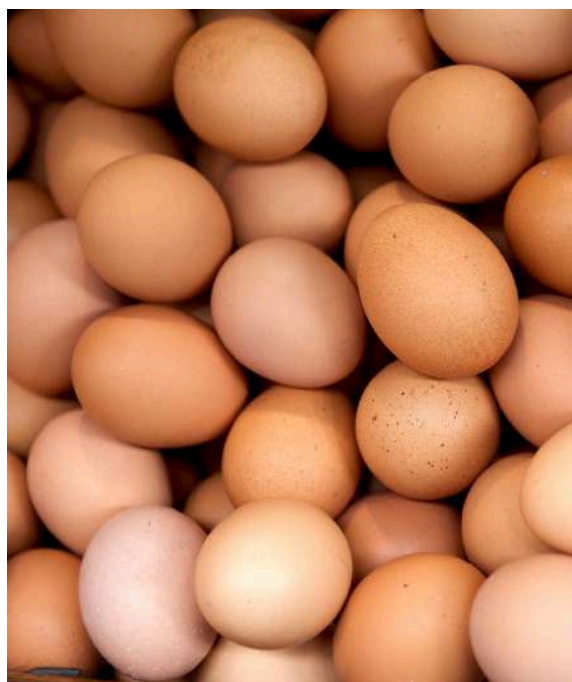
Un recul plus porté par des mouvements que des arrêts

En 2024 l'évolution du nombre de fermes s'est soldée négativement de 42 fermes. Cette évolution est surtout liée à des mouvements (passage du bio au plein air ou changement de production).

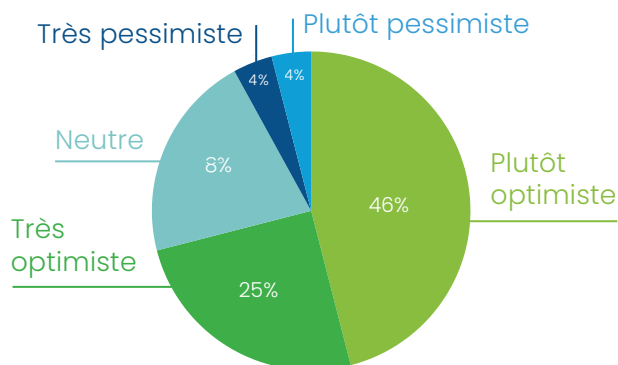


Les éleveurs et les éleveuses de poules pondeuses bio restent majoritairement confiants

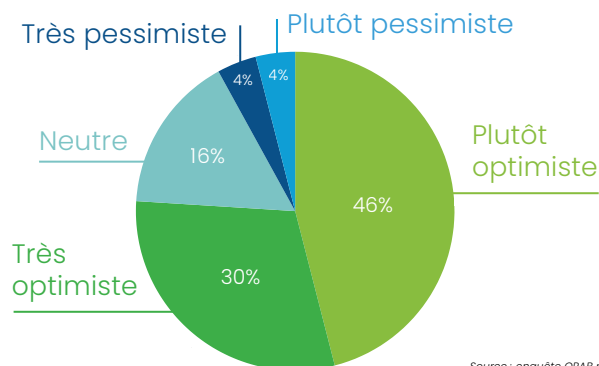
Lors de l'enquête ORAB (Observatoire Régionale de l'AB) menée en mars 2025, deux questions étaient posées sur leurs perspectives de leur élevage et celui de la filière. 3/4 se déclarent optimistes sur les perspectives de leur élevage ainsi que de la filière.



Indice de confiance sur les perspectives de l'élevage



Indice de confiance sur les perspectives de la filière



Source : enquête ORAB mars 2025

L'ANALYSE

Certains points réglementaires pèsent sur les filières (impasses techniques autour d'alternatives aux antiparasitaires, le 100% bio (surtout pour les poulettes bio et autres espèces de volaille hors poulet). Pour le 100% bio faut-il revoir la question de l'utilisation des farines de poisson ? Faut-il revoir le cahier des charges ? L'œuf bio est fortement concurrencé par l'élevage plein air vis-à-vis de l'attractivité pour les éleveurs/éleveuses et les porteurs de projet.



Les voies de développement

- Développer le marché des ovoproduits (seulement 2% du marché pour les œufs bio) et optimiser les capacités de production en volaille de chair.
- Mettre en place des contrats tripartites de long terme entre producteurs, transformateurs et acteurs de la restauration hors domicile (RHD) ou de la distribution.
- Avoir une visibilité des prix auprès des distributeurs (analyser les marges appliquées chez les distributeurs par du picking prix sortie abattoir).
- Travailler les aspects réglementaires entre les ateliers avicoles et les grandes cultures afin de garantir le maintien du lien au sol.
- Être attentif aux importations en grandes cultures bio, les volumes risquent d'être là cette année (en maïs ou blé). Un meilleur équilibre entre les régions pour la production de grandes cultures.
- Rationaliser les coûts (optimisation de la collecte pour les fabricants d'aliment).
- Être accompagné techniquement sur la qualité des matières premières.
- Renforcer la communication. L'INAO a mis en place une campagne de communication autour des SIQO (signes d'identification de la qualité et de l'origine) dont la bio.



Plan d'actions au niveau régional 2025-2026

- Poursuivre et coordonner les actions de communication en faveur de la bio.
- Respecter la loi EGALIM, travail à mener auprès des élus sur cette question. Hors bio, beaucoup de produits sont importés hors UE. Travailler sur la quantité et la qualité.
- Enclencher un travail avec les banques pour accompagner les porteurs de projet (besoin de les rassurer sur les perspectives même s'il faut rester prudent) => réalisation d'un document avec les arguments pour rassurer les banques et les centres de gestion/compta.
- Faire passer des messages positifs des filières volailles bio lors de la rencontre avec les prescripteurs sur les filières bio.
- Réaliser un travail en commun avec les structures intéressées pour organiser des rencontres avec les parlementaires.

LES ACTEURS EN PAYS DE LA LOIRE

Savic Freslon - Damien PIVETEAU - damien.piveteau@savicfreslon.fr

Bodin - Véronique PITON - vpitondregoire@terrena.fr

Fermiers de Loué - Pascal VAUGARNY - pascal.vaugarny@loue.fr

CVB/UNEBIO - Florent NOUET - florent.nouet@unebio.fr

LOEUF - Christophe BÉRIARD - christophe.beriard@loeuf.fr

Norea/Terrena - Cyrille BLAIN - cjblain@terrena.fr

Volaille Bio de l'Ouest - Florent NOUET - accueil@coopvbo.fr

Volineo/CAVAC - Alban LE MAO - a.le-mao@cavac.fr



INTERBIO PAYS DE LA LOIRE

Association interprofessionnelle régionale, INTERBIO réunit l'ensemble des acteurs engagés dans la filière biologique, du producteur au consommateur. Nos missions s'articulent autour de trois axes : promouvoir l'agriculture biologique à travers diverses actions de communication, représenter et accompagner nos adhérents, ainsi qu'analyser et développer le marché. À l'échelle régionale, INTERBIO joue un rôle essentiel dans la structuration, le développement et la valorisation de la filière biologique.

Pôle Régional Bio - 9 rue André Brouard
CS 70510 - 49105 ANGERS Cedex 02
contact@interbio-paysdelaloire.fr
www.interbio-paysdelaloire.fr



COORDINATION AGROBIOLOGIQUE DES PAYS DE LA LOIRE

Association engagée dans le développement de l'agriculture biologique en Pays de la Loire, la CAB œuvre dans le respect des producteurs et des valeurs fondatrices de la bio. Nos objectifs : intégrer la bio dans les politiques publiques, renforcer l'appui technique, et développer des filières équitables, en impliquant pleinement les producteurs.

La CAB fédère les cinq groupements départementaux : GAB 44, GABANjou, CIVAM Bio 53, GAB 72 et

Pôle Régional Bio - 9 rue André Brouard
CS 70510 - 49105 ANGERS Cedex 02
Anne Uzureau - cab.productions@biopaysdelaloire.fr - 06 24 53 79 69
www.biopaysdelaloire.fr

Avec le soutien financier de :

